

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2735 - MERCREDI 12 OCTOBRE 2016

## DIALOGUE

## La gestion de la primature divise



Les délégués des partis politiques au dialogue

L'un des derniers points sur lequel achoppent les discussions concerne le poste de Premier ministre du gouvernement d'union nationale post dialogue que l'opposition réclame à cor et à cri. En sus de cela, la date précise des élections et de la passation de pouvoir, ainsi que les garanties du respect de la Constitution et de la non-représentation de Joseph Kabila pour un troisième mandat, continuent à diviser les délégués de l'opposition et de la majorité. Dans le camp présidentiel, les violons sont loin de s'accorder entre ceux qui pensent que ce poste revient de plein droit à la majorité conformément à la Constitution et ceux qui estiment que céder la primature à l'opposition est le prix à payer pour décanter l'impasse politique actuelle et avancer vers un consensus politique susceptible de booster le processus électoral.

Page 13

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Ève Bazaïba propose un dialogue technique autour de la Céni

La secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC) se convainc que la tenue de la tripartite partis politiques-Céni-société civile permettra de sauver le processus électoral et de s'en tenir au respect de la Constitution. Elle note, dans sa tribune du 10 octobre 2016, que seul un calendrier électoral crédible et qui respecte la Constitution est une garantie pour un processus électoral apaisé. La députée a décrié que pendant quatre ans, le gouvernement qui se vantait d'une croissance frôlant presque les deux chiffres, n'a pas pu décaisser les fonds budgétisés annuellement pour la Céni. « Maintenant que les prévisions budgétaires sont réduites de moitié, par quelle magie pourra-t-il tenir ses engagements dans deux ans pour doter



Ève Bazaïba, secrétaire générale du MLC

la Céni des moyens conséquents en vue d'organiser les élections sans appui extérieur ? », s'est-elle interrogée.

Page 14

## GROUPE PARLEMENTAIRE UDPS ET ALLIÉS

## Samy Badibanga désavoué par ses pairs

Les députés membres de ce groupe n'ont pas digéré le fait que leur collègue se soit écarté totalement de la ligne tracée par l'opposition radicale de ne pas participer au dialogue de la Cité de l'UA dans son format actuel. Dans un communiqué publié le 10 octobre portant sur l'exclusion du député Samy Badibanga, jusque-là président du groupe parlementaire UDPS et alliés, il est indiqué que c'est pour raison d'ordre, d'éthique et de discipline que le groupe a été amené à le sanctionner.

L'UDPS et alliés réitère son adhésion aux options politiques levées par les partis politiques dont sont issus ses membres, lesquelles options ont été véhiculées par Étienne Tshisekedi Wa Mulumba, président du comité des sages



Samy Badibanga

du Rassemblement, conformément aux objectifs repris dans l'article 2 de son règlement intérieur.

Page 13

## SCULPTURE

## Freddy Tsimba va « Au-delà de l'extrême »

Les œuvres de Freddy Tsimba vont constituer le nouveau décor de la salle d'exposition de l'Institut français de Kinshasa pendant plus d'un mois, soit du 14 octobre au 26 novembre. L'artiste

kinois a la réputation de ne s'imposer aucune limite et n'est pas prêt de s'arrêter comme en témoignent ses dernières créations qu'il donnera à voir à la Halle de la Gombe. Le sculpteur, qui s'est forgé une

solide notoriété son chalumeau à la main s'employant coutumièrement à la sculpture de matériaux divers, y revient avec un lot de ses dernières réalisations.

Si les douilles et autres cartouches

ont servi à la réalisation des premières œuvres qui font sa singularité, le sculpteur, aujourd'hui de renommée internationale, fait dans la diversité.

Page 14

## ÉDITORIAL

## Rendez-vous

Personne ne connaît encore la date à laquelle seront convoqués les citoyens congolais pour élire les hommes et les femmes qui les représenteront dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale tout au long des cinq prochaines années. Mais la date butoir fixée par la Constitution de la Nouvelle République pour ce scrutin majeur étant le mois de juillet 2017, il reste fort peu de temps aux partis politiques pour s'organiser en vue de cette nouvelle et décisive joute électorale.

Si l'on y réfléchit bien l'enjeu de la bataille qui s'approche maintenant à grands pas est double :

1. Côté majorité il réside dans la capacité, ou la volonté, des dirigeants du puissant Parti congolais du travail, le PCT, de rénover leur formation afin de l'adapter aux défis de ce temps et, surtout, de répondre aux attentes des nouvelles générations de citoyens appelées à déposer leurs bulletins dans l'urne. Entre ceux ou celles qui ne veulent pas changer de l'intérieur un parti qui gouverne le Congo depuis des décennies et ceux ou celles qui, au contraire, oeuvrent pour modifier en profondeur son mode de gouvernance, il y a deux conceptions de la politique entre lesquelles la principale formation politique de notre pays va devoir se prononcer. Et le débat s'annonce chaud comme le montre la publication du livre du Maire de Brazzaville, Hughes Ngouélondélé, dont les affiches couvrent depuis peu les murs de la capitale.

2. Côté opposition le débat à venir s'annonce tout aussi stratégique, sinon même plus, car la Constitution de la Nouvelle République confère un statut officiel au parti ou à la coalition de partis qui s'imposeront lors des prochaines élections législatives ; et, par voie de conséquence elle leur garantit des moyens, octroyés par la République, sans commune mesure avec ceux dont ils disposent aujourd'hui. Alors que, jusqu'à présent, l'opposition était morcelée de telle façon que son influence demeurait faible elle a toutes les chances, si elle s'organise en vue du grand scrutin à venir, de devenir un véritable acteur sur la scène politique congolaise ; mais pour cela elle doit mettre fin aux divergences artificielles qui la gangrènent. Autant dire que les semaines et les mois qui précéderont les élections législatives seront déterminantes.

Voyons donc comment la majorité et ses adversaires de l'opposition vont s'y prendre pour surmonter leurs divisions internes et se donner ainsi les moyens de l'emporter lors des législatives.

Les Dépêches de Brazzaville

## INSÉCURITÉ DANS LE POOL

## Le Club 2002 PUR appelle à une mobilisation générale

**Dans une déclaration rendue publique le 10 octobre à Brazzaville, à l'issue d'une réunion, le Secrétariat permanent du Club 2002 PUR, Parti pour l'unité et la République (PUR), a condamné fermement les actes terroristes caractérisés par les assassinats crapuleux, viols, pillages, destruction des biens publics et privés et la terreur sur les voies publiques**

Réuni à son siège sous la direction de Juste Désiré Mondélé, secrétaire général du parti, le Club 2002 PUR a analysé la situation sécuritaire qui prévaut actuellement dans le département du Pool. Il a, en effet,

on lire dans cette déclaration. Dans le but de mettre un terme définitif à ce « terrorisme » qui a trop duré dans le département du Pool, le Club 2002 PUR, parti de la majorité présidentielle, sollicite le soutien de la communauté internationale. Il s'incline, par la même occasion, devant la mémoire des victimes de cette folie meurtrière et présente ses condoléances les plus émues aux familles éprouvées.

**Le cri de cœur des femmes du Club 2002 PUR**

Parallèlement à cette déclaration du Secrétariat permanent, les femmes de ce parti ont, dans

violence. Ceci dans un département qui a besoin de paix pour mettre à profit son potentiel économique. Manifestant ensuite leur indignation face à tous ces actes barbares, elles ont exprimé leur vive préoccupation quant aux conséquences humanitaires de l'insécurité dans le Pool. Celle-ci affecte, d'après elles, les paisibles citoyens, dont de nombreux sont aujourd'hui déplacés, vivant dans des conditions sociales inacceptables.

« Nous les femmes, qui donnons la vie, ne pouvons accepter une situation dans laquelle la vie des femmes, des enfants



Les membres du Secrétariat permanent du Club 2002 PUR ; crédit photo Adiac

déploré la recrudescence des actes terroristes perpétrés par le chef des Ninjas Nsiloulou, Frédéric Bintsamou, alias « Pasteur Ntoui » et ses hommes. « Le Secrétariat permanent du Club 2002 PUR en appelle à un sursaut national, à une mobilisation générale de tous les patriotes en vue d'éradiquer totalement ce phénomène de terrorisme qui menace la paix. Il demande au gouvernement de la République de mettre en déroute cette barbarie », peut-

un communiqué de presse, appelé le gouvernement à tout mettre en œuvre pour le retour de la paix dans cette partie du pays. Elles ont également invité les acteurs politiques à la retenue et à la mesure dans leurs propos. Les femmes du Club 2002 PUR se sont, par ailleurs, dites meurtries par la situation sécuritaire et humanitaire dans le Pool et ont exprimé leur profonde tristesse face à la mort des personnes innocentes et à un déchaînement gratuit de la

et des hommes ne porte plus un caractère sacré. Réaffirmons notre attachement à un Congo uni, un Congo en paix et appelons ceux des fils du Pool, engagés dans les milices, à se détourner de la violence et à retrouver sans condition, une vie civile normale et à contribuer par ce fait au développement du Congo », conclu le communiqué signé de la secrétaire chargée du genre, Mylene Gloria Gassougo.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /  
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhbas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## VIOLENCES DANS LE POOL

## Le dernier hommage de la République aux victimes

Les corps constitués nationaux et internationaux, avec à leur tête le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, ont rendu le 11 octobre, au Palais des congrès de Brazzaville, un dernier hommage à dix-huit personnes tuées dans le département du Pool par les miliciens ninjas du pasteur Ntoumi.

Au total, vingt et une personnes ont trouvé la mort dans cette partie du pays depuis le 23 septembre, dont onze éléments de la Force publique. Les trois autres corps non encore identifiés par les agents des pompes funèbres municipales auront droit à une cérémonie d'hommage de la République, a dit le Premier ministre, Clément Mouamba. En effet, dans une atmosphère lourde et émotionnelle où la musique funeste se mêlait aux pleurs des familles éplorées, le Premier ministre a eu la lourde charge de lire l'oraison funèbre, sous un soleil d'aplomb. Clément Mouamba a condamné les actes terroristes commis par des fuyitifs qui, selon lui, distribuent la mort aux paisibles citoyens en promouvant le repli identitaire et le messianisme rétro-

grade. « *Le Congo est en deuil parce que les compatriotes sont tombés sous les balles de l'intolérance politique, victimes d'une lecture arrogante et erronée de la démocratie, lorsque la conception de la liberté est aux mœurs politiques civilisées ce que le messianisme est aux fantasmes grégaires et rétrogrades* », a indiqué Clément Mouamba.

Il a assuré tous les Congolais que l'action humanitaire en cours engagée par le gouvernement se poursuivra jusqu'au retour des déplacés dans leurs lieux de résidence respectifs. Le gouvernement, a-t-il dit, s'incline devant les mémoires des victimes du terrorisme et renouvelle ses condoléances les plus attristées aux familles éplorées. Clément Mouamba a déploré le mutisme des orga-



Une vue partielle des corps placés sur les remorques

nisations de défense et de promotion des droits de l'homme devant les actes ignobles que commettent les ninjas dans le Pool. Il a rappelé que toute demande de dialogue politique formulée dans le feu et le sang n'a aucune crédibilité. Il fait ainsi allusion à la demande de dialogue politique formulée par le pasteur Ntoumi au cours de sa récente interview sur Radio France internationale.

Le Premier ministre a, par ailleurs, déclaré que le pasteur Ntoumi répondra de ses actes devant la justice parce que le procureur lui avait décerné ainsi que deux de ses acolytes depuis près de trois semaines un mandat d'arrêt. Il a mis à profit cette occasion pour rappeler qu'au cours de la prochaine session du Parlement qui s'ouvre dans quelques jours, entre autres affaires

inscrites à l'ordre du jour, figurent des projets de lois sur la création du Conseil national du dialogue et le statut de l'opposition congolaise. Un office religieux a marqué la fin de cette cérémonie. La messe de réquiem était conduite par les membres du conseil œcuménique du Congo, avant le transport des corps au cimetière du centre ville pour inhumation.

Roger Ngombé

## ACTION GOUVERNEMENTALE

## Le PNUD entend assister le Congo



Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah répondant à la presse

Reçu en audience le 10 octobre à Brazzaville par le Premier ministre chef du gouvernement Clément Mouamba, le représentant résident du PNUD au Congo, Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah a déclaré que son institution appuiera le Congo dans la mise en place de l'Agence pour la performance de l'action gouvernementale qui va institutionnaliser la Gestion axée sur les résultats (GAR).

« Nous avons échangé sur les activités qui relèvent du suivi de l'action gouvernementale. Et, sur tous ces sujets, il y a déjà des actions en cours. Donc il va falloir accélérer ce travail, en travaillant avec les départements concernés pour que concrètement, on puisse avoir les résultats », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le Premier ministre a souhaité que d'ici à la fin de cette année, tous les textes de lois et décrets soient promulgués et que cette agence soit opérationnelle en début d'année prochaine.

Jean Jacques Koubemba

## ENSEIGNEMENT

## La Fetrasseic mécontente des agissements du préfet de la Likouala

La Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fetrasseic) a déploré dans sa déclaration publiée le 11 octobre, le renvoi illégal des agents de l'Etat en fonction dans le département de la Likouala dans leur ministère de tutelle par le préfet, Gilbert Djombo Bomondjo.

La Fetrasseic a manifesté son mécontentement à l'issue des travaux de la première session extraordinaire du conseil fédéral, tenue à Brazzaville sur le thème « adhérentes et adhérents, renforçons nos rangs en vue de nouvelles victoires et du raffermissement de l'audience de la Fetrasseic ».

En effet, la fédération demande au gouvernement d'examiner cette situation dont quelques adhérents de la Frétrasseic sont concernés. « Cette attitude autoritaire, sinon rétrograde qui viole de façon flagrante les règles administratives les plus élémentaires est contraire aux dispositions constitutionnelles garantissant les libertés individuelles des citoyens. Le cas échéant, le préfet de la Likouala assumera seul les conséquences qui en découleraient », a déclaré le secrétaire général de la Fetrasseic, Basile Ngoli.

Outre cette rétrograde des fonctionnaires de l'Etat, la Fetrasseic exige du gouvernement la prise des solutions adéquates au plus tard le 31 décembre 2016. « Les conseillers fédéraux de la Fetrasseic exigent du gouvernement de prendre une décision politique relative au recrute-

ment des enseignants finalistes, bénévoles et prestataires, des pigistes de la communication et des décisionnaires de la culture et des contractuels de la recherche scientifique. Dans le cas contraire, elle rendra le gouvernement responsable des conséquences qui en découleront », indique la déclaration de la Fetrasseic publiée à l'issue des travaux. Les conseillers fédéraux reprochent au gouvernement le non-respect des protocoles d'accord gouvernement-syndicat des 12 août 2013 et 9 décembre 2015 portant sur l'apurement des rappels de solde d'activités, la publication des textes administratifs, notamment le statut particulier des agents de l'éducation.

Ils se sont en outre indignés de la non convocation du dialogue social suspendu depuis le 29 décembre 2015, du fonctionnement du guichet unique sans participation des partenaires sociaux. Ils ont, à cet effet, réclamé l'amélioration des conditions de vie des retraités par le relèvement de la pension conformément au décret n 84/892 du 12 octobre 1984, modifiant le régime des pensions des fonctionnaires et assimilés relatif à l'indexation des pensions par rap-

port au coût de la vie et au regard de la revalorisation en cours du point d'indice des fonctionnaires, avant de dénoncer la non sécurisation des établissements scolaires. Rappelons que cette situation des agents en fonction dans le département de la Likouala remis à la disposition de leurs ministères de tutelle a été abondamment évoquée lors de l'assemblée générale des ressortissants de ce département organisée le 9 avril de l'année en cours.

Cinquante-un agents de l'Etat dont plusieurs directeurs départementaux ont été suspendus successivement sur plusieurs notes signées entre le 31 mars et le 4 avril, par le préfet. A cet effet, les filles et fils de la Likouala se sont prononcés contre ces notes.

Le secrétaire général de la Fetrasseic, Basile Ngoli a par ailleurs invité le ministre de la Recherche scientifique à ouvrir les négociations avec sa fédération sur les points contenus dans le cahier de charge déposé à son cabinet depuis le 9 juin de l'année en cours. « Sur les huit ministres relevant syndicalement de la Fetrasseic, seul celui de la Recherche scientifique a toujours un agenda surchargé outre mesure qui ne lui permet pas de recevoir la Fetrasseic. Cette attitude n'est pas de nature à favoriser un climat apaisé dans ce secteur », a-t-il déploré.

Lydie Gisèle Oko



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°FAO/FRCON/009//2016 DATE D'EMISSION : 11 Octobre 2016  
DATE DE CLOTURE : 20 Octobre 2016

### PROJET D'IMPRESSION DE 300 EXEMPLAIRES DE DEUX DOCUMENTS (SOIT 150 EXEMPLAIRES DE CHAQUE) POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet du recensement général de l'agriculture et Country STAT/UTF/PRC/014/PRC, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'impression et reliure de trois cent exemplaires soit cent cinquante exemplaires pour chacun des deux documents :

• IMPRESSION DE 300 EXEMPLAIRES (150 DE CHAQUE) POUR 79 et 81 PAGES).

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 Octobre 2016 à 14h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :  
Avis d'Appel d'Offres n° FAO/FRCON/009//2016  
Bureau de la Représentation de la FAO  
14, rue Behagle/B.P.: 972 Brazzaville / Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél: 06 660 64 00/ Email : FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus du Lundi au Vendredi, de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.  
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.

3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.  
5. Prix : Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.  
6. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande

7. Validité de l'offre : votre offre doit restée valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.

2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :

a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.

b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par

semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excèdera pas 10% de la valeur totale du matériel.

3. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.

4. Si votre compagnie n'est pas enregistrée comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/> Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322

5. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

6. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°FAO/FRCON/009//2016 DATE D'EMISSION : 11 Octobre 2016  
DATE DE CLOTURE : 21 Octobre 2016

### PROJET D'ACHAT MATERIEL ARATOIRE POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet HORTICULTURE à POINTE-NOIRE, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

1-50 MATCHETTES  
2-25 PELLE RONDES  
3-17 LIMES  
4-50 HOUES  
5-10 PIOCHES  
6-17 BINETTES  
7-13 RATEAUX  
8-50 BOTTES  
9-25 ARROSOIRS  
10-5 FOURCHES  
11-5 SECATEURS  
12-10 PULVERISATEURS  
13-13 BROUETTES  
14-25 SCEAUX EN PLASTIQUE  
15-50 MASQUES  
16-25 GANTS PLASTIQUE  
17-25 GANTS EN CUIR  
18-25 PLANTOIRS  
19-10 FICELLES  
20-13 SERFOUETTES  
21- Rubans métriques de 50m  
22-TUYAUX ARROSAGE

#### N.B : A LIVRERA POINTE NOIRE

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 Octobre 2016 à 12h. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :  
Avis d'Appel d'Offres n°FAO/FRCON/008//2016  
Bureau de la Représentation de la FAO  
14, rue Behagle/B.P.: 972 Brazzaville / Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél: 06 660 64 00/ Email : FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus du Lundi au Vendredi, de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

#### Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.

2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au

chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.

3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.  
5. Prix : Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.  
6. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande

7. Validité de l'offre : votre offre doit rester valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.

2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :

a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.

b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par

semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excèdera pas 10% de la valeur totale du matériel.

3. Il est expressément demandé aux soumissionnaires de compléter les documents joints (Annexe 1) « FORMULAIRE DE CONFORMITE AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES » et de le soumettre en tant que partie de leur offre.

4. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.

5. Si votre compagnie n'est pas enregistrée comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/> Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322

6. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

7. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.

## SPOILIATION DU MASSIF FORESTIER DE KINTÉLÉ

## L'Etat porte plainte contre la famille Ntsili

Le ministère des Affaires foncières et du Domaine public a annoncé, le 10 octobre, qu'une plainte a été régulièrement portée contre Dieudonné Ngambamou, représentant de la famille Ntsili pour spoliation du massif forestier de Kintélé, dans le district d'Ignié, département du Pool.

Propriété de l'Etat conformément à la loi de 1983, cet espace public couvrant une superficie de plus de 46 hectares, soit environ 461 392 m<sup>2</sup> est victime d'une occupation anarchique. Après avoir effectué une mission conjointe avec les représentants du ministère de l'Economie forestière, de du Développement durable et de l'Environnement, ainsi que la force publique et les autorités d'Ignié, le directeur général du domaine de l'Etat, Thierry Lambert Opépé, a animé hier un point de presse pour restituer les faits constatés sur le terrain. En effet, affecté au service national de reboisement, cet espace public où sont plantés les eucalyptus et sapins, s'est vu une bonne partie de son étendue, soit environ 7 hectares être occupée illégalement. « D'après nos enquêtes domaniales et foncières, il se trouve que la superficie spoliée couvre 7 hectares, mais quelque part on semble dire que cette famille bénéficie d'un jugement. Mais nos investigations auprès des services judiciaires, nous ont conduit à remarquer qu'aucun jugement n'a été rendu en faveur de cette famille », a indiqué Thierry Lambert Opépé.

Dans l'établissement des documents cadastraux, les services compétents du cadastre ont délimité ce secteur en quatre zones. La première située au niveau du péage couvre une superficie de plus de 57 409 m<sup>2</sup> soit 117 parcelles ; la 2<sup>e</sup> vers Lifoula a une superficie d'environ 185 765 m<sup>2</sup> (380 parcelles). La troisième zone couvre, quant à elle, une superficie de plus de 104 246 m<sup>2</sup> (215 parcelles) ; et la 4<sup>e</sup>, dite domaine public de défense est dotée d'une superficie d'environ 48 605 m<sup>2</sup>, équivalent de 99 parcelles). Selon le directeur général du domaine de l'Etat, les autorités ont de grands projets sur ce domaine où s'exécutent actuellement les travaux de construction d'un échangeur. « Depuis quelques mois, ce site est illégalement occupé par des citoyens véreux. Il y a la famille Ntsili qui prétend être propriétaire terrien de cette zone, au Congo la loi ne reconnaît le propriétaire que celui qui a fait constater ses terres et les a fait reconnaître à une commission dans les différentes localités de ce pays. Cette famille qui a la prétention de se faire reconnaître comme propriétaire terrien, jusqu'aujourd'hui, dans nos documents, elle n'est pas reconnue comme telle », a-t-il poursuivi devant son collègue du cadastre, Alphonse Ndinga Koula.

Thierry Lambert Opépé a également rappelé que les lois et règlements de la République les autorisent à déguerpir mais actuellement le ministère des Affaires foncières se bat beaucoup plus sur le front de la justice conformément aux prescriptions du chef de l'Etat, visant à instaurer la paix foncière dans le pays. « Pendant que nous nous employons à instruire la paix foncière dans le pays, il y a des citoyens véreux qui s'acharnent même sur le domaine militaire. L'armée c'est un démembrement de l'Etat et nous avons mission de sécuriser même le domaine militaire », a-t-il déploré, se souvenant de la tragédie du 4 mars 2012 à Mpila.

Parfait Wilfried Douniama

## SANTÉ PUBLIQUE

## Les soins palliatifs porteurs de solutions aux malades

La présidente de l'Association congolaise accompagnier (ACA), la sœur Julienne Eliane Boukaka, a indiqué le 8 octobre, que les soins palliatifs ont pour objectif de prendre soins et en considération les besoins des patients.

Julienne Eliane Boukaka a évoqué, dans son allocution prononcée lors de la célébration de la Journée internationale des soins palliatifs sur le thème « vivre et mourir dans la douleur : inutile et évitable », le besoin d'apporter le soulagement à la douleur aux malades ou en fin de vie ainsi qu'à leur entourage. Deux temps forts ont marqué la journée : des communications sur des thèmes différents et son allocution. Les thèmes ont porté sur le rôle des médecins formés dans la prise en charge de la douleur et sur le bénévole d'accompagnement.

Serge Edmond Mbon, bénévole au sein de l'association a fait un plaidoyer sur le financement de l'ACA avant de déplorer la rupture de stock du produit contre la douleur pour traiter les malades. « C'est ici l'occasion de faire un plaidoyer au politique de la disponibilité de la morphine pour l'ACA afin de soulager la douleur des malades bien que ce produit doit être sécurisé et surveillé », a-t-il indiqué. Pour lui, la journée vise à sensibiliser et à faire connaître les actions de l'association auprès de la population. Le docteur Liptia Bassisila, dans sa communication sur « le rôle des médecins dans la prise en charge de la douleur », a défini les soins palliatifs. Ce sont des soins adminis-



La présidente de l'ACA prononçant son allocution (adiac)

trés à des personnes atteintes des maladies graves, évolutives ou en phase terminale. Le médecin a pour rôle de déterminer les types de douleurs : néoceltique, neurogène et psychogène avant d'administrer le traitement. « En soins palliatifs, la formation est la base de tout car il n'y a pas que les médecins qui interviennent mais aussi des bénévoles soignants », a-t-elle rappelé.

La célébration de cette journée, explique-t-elle, vient pour rappeler la place essentielle de la prise en charge de la douleur dans les soins palliatifs. « La douleur se soigne, il ne faut pas se résigner à souffrir ou à faire souffrir inutilement. Les personnes malades soulagées et apaisées deviennent capables d'exprimer leurs émotions, d'évoquer leurs problèmes familiaux et personnels, et de vivre chaque instant qui leur reste de manière riche et humaine, une richesse qui marque paisiblement l'entourage. De ce fait, compassion, cœur, compétence sont les mots magiques de ce mouvement », a-t-elle

dit. Elle a en outre énuméré les formes de douleurs : physiques, psychologiques, affectives, sociale et spirituelle. Parmi celle-ci, la douleur physique est une priorité car elle peut envahir le champ de conscience du malade et l'aliéner. Au terme de ses propos, la présidente de ACA a exhorté la population à accepter les soins palliatifs car ils n'ont pas pour but de donner la mort mais pour donner une belle vie à une personne jusqu'au bout. Soulignons que les soins palliatifs ne se limitent pas simplement au soulagement de la douleur et des symptômes, bien que ce soit là une partie très importante de ce type de soins. Dans beaucoup de situations, les soins ne sont pas nécessairement coûteux et peuvent être pratiqués à la maison, par exemple grâce au soutien à domicile d'un professionnel spécialisé ou d'un bénévole formé. Il y a des médicaments bon marché, des traitements et des manières de procurer du soutien qui peuvent transformer la qualité de vie d'une personne.

Lydie Gisèle Oko



**VISION 4**  
- Reportage  
- Documentaire  
- Breaking-News  
- Votre Actualité  
**24H/24**  
Canal 304  
DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)  
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

## JOURNÉE DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

## La Fecodho opte pour un renforcement des capacités des responsables des quartiers

Un symposium de sensibilisation consacré à la promotion des droits de l'homme s'est tenu ce 10 octobre à l'institut des droits de l'homme Thomas Jefferson situé au cœur de l'arrondissement 2 Baongo, à Brazzaville.

« Aujourd'hui c'est le 13<sup>e</sup> anniversaire de cette célébration. C'était une occasion pour la Fédération congo-

que le 15 octobre 2015, nous avons adopté une nouvelle Constitution. Mais cette Constitution a consacré le principe de l'abolition de la peine de mort », a indiqué dans son allocution de circonstance le coordonnateur national de la Fecodho, Céphas Germain Ewangui, en présence du président de la Convention des droits

Céphas Ewangui a interpellé les pouvoirs publics au sujet de l'abolition de la peine de mort, « nous avons encore un code pénal au sein duquel on trouve les articles qui valident la peine de mort », a-t-il précisé.

Sur la situation qui prévaut dans le département du Pool, il a renchéri : « la Fecodho saisit cette occasion pour exprimer toute son indignation sur les actes crapuleux qui se déroulent dans le département du Pool, distribuant gratuitement la mort aux paisibles citoyens ».

L'administrateur maire de Baongo, Simone Loubienga, présente à ce symposium n'a pas caché sa satisfaction : « je suis comblée de constater la présence dans cette salle de plusieurs responsables des blocs et quartiers et les invitent à bien assimiler le contenu des enseignements qui seront dispensés pour les vulgariser à bon escient au sein de leurs quartiers et zones respectifs ».

Guillaume Ondzé



Thomas Djolani, Simone Loubienga, Céphas Germain Ewangui et Modeste Mbossa

laise des droits de l'homme (Fecodho) de venir ici à Baongo que nous avons choisi pour cette année organisé un symposium. En effet, expliqué aux uns et aux autres le bien-fondé de cette démarche et de dire pour notre pays le Congo

de l'homme, Thomas Djolani. Il a, par ailleurs, félicité cette dynamique nationale qui va, dit-il « consacrer une vraie justice qui soit en harmonie avec l'environnement législatif international ». En outre, Germain

## VIE SYNDICALE

## Grogne des agents du CHU



Une vue des participants

Dans une déclaration publiée le mardi 11 octobre, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire, les travailleurs du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, membres de la Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales (FENASAS) section syndicale CSTC ont donné un préavis de grève à la direction générale à compter du 12 octobre 2016.

En conséquence, ils recommandent à la direction générale d'ouvrir les négociations avant cette date, dépasser le délai de trois jours, les militants et sympathisants observeront une grève de deux jours à compter du 17 octobre avec service minimum.

Leurs revendications portent sur le retard des salaires, l'harmonisation des allocations familiales, et enfin, la dette sociale.

Au cours de cette même assemblée générale, les responsables syndicaux ont fait la lecture du rapport synthèse du compte rendu des démarches entreprises auprès de la direction générale.

Rappelons que l'ensemble des revendications, à quelques exceptions près, soulevées par les délégués du personnel et des représentants syndicaux déposées en dates du 8 mai 2016 et du 20 septembre 2016 sont restées sans suite favorable, a-t-on appris des sources syndicales.

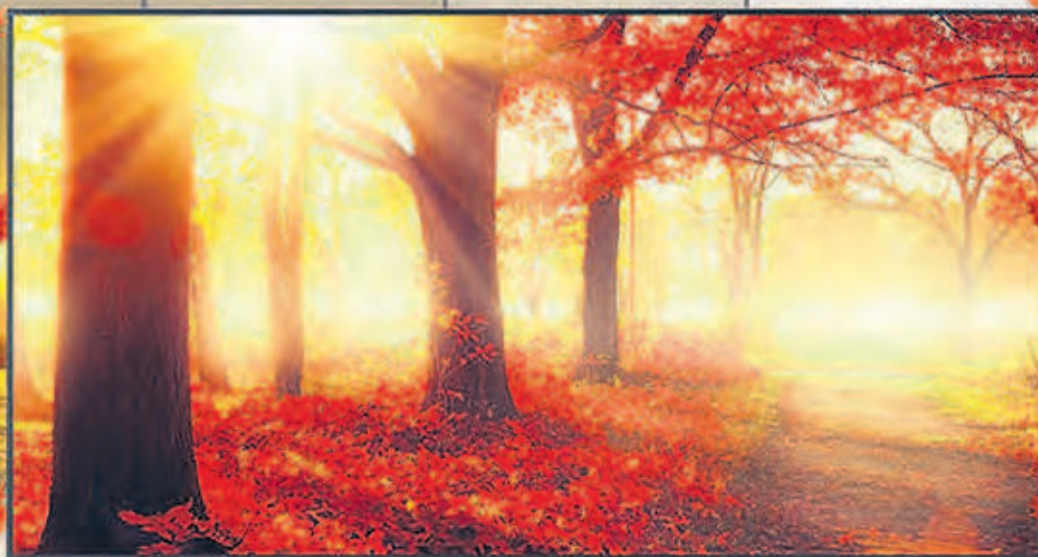
Cette réunion a été présidée par le secrétaire général de la FENASAS, Albert Gnanga.

G.O.

  
BUROTOP IRIS

**TELEFUNKEN**

**Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !**



**LED 32" HD: 159 000 Fcfa** | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**  
**LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa** | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

## PÉTROLE

## La Russie disposée à abaisser sa production, l'Arabie parle d'un baril à 60 dollars

La Russie s'est montrée lundi ouverte à une baisse de sa production de pétrole et l'Arabie saoudite a affirmé qu'un baril à 60 dollars était envisageable, faisant souffler un vent d'optimisme sur les marchés où le Brent a atteint son plus haut niveau en un an.

«La Russie est prête à se joindre aux mesures pour limiter la production» de pétrole, a déclaré le président russe Vladimir Poutine dans une allocution au Congrès mondial de l'Energie à Istanbul.

«Dans le contexte actuel, nous pensons qu'un gel ou une réduction de la production de pétrole est le seul moyen de préserver la stabilité du secteur de l'énergie et d'accélérer le rééquilibrage du marché», a expliqué M. Poutine.

Ces propos surviennent deux jours avant une réunion informelle prévue à Istanbul en marge du forum énergétique entre producteurs membres et non membres de l'Opep à laquelle la Russie, qui ne fait pas les marchés enregistrent une tendance haussière depuis la décision surprise de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole le 28 septembre de ramener sa production à un niveau de 32,5 à 33 millions de barils par jour, contre 33,47 mbj en août.

Après les déclarations de M. Poutine, le prix du baril de Brent a grimpé pour se retrouver à 53,60 dollars, son plus haut niveau en un an. Quant au «light sweet crude» (WTI), il montait à 51,46 dollars, son prix le plus haut depuis juin.

## Eviter le choc

Après la baisse décidée par

l'Opep, la Russie avait dans un premier temps refusé de prendre une mesure similaire, se targuant même du fait que sa production avait atteint en septembre des records, dépassant les 11 millions de barils.

Dans son discours, M. Poutine a ainsi espéré devant ses partenaires que la prochaine réunion de ce cartel en novembre permettrait de parvenir à un nouvel accord.

«L'approbation de la Russie a effacé l'incertitude des marchés et maintenant la situation est plus claire», a salué Naem Aslam, directeur de la recherche de ThinkMarkets, tout en rappelant que les pays producteurs de pétrole avaient tendance à ne pas tenir les engagements pris.

«Les commentaires de M. Poutine ont pris les marchés par surprise», a expliqué à l'AFP Fawad Razaqada, analyste chez Forex.com.

«Les grands pays producteurs, dont la Russie fait partie, savent à quel point les marchés sont sans pitié et pourraient bien avoir compris que s'ils ne réduisaient pas leur production cette fois-ci, les conséquences seraient catastrophiques pour eux», a-t-il ajouté.

Le ministre de l'Energie de l'Arabie saoudite, poids lourd de l'Opep, a estimé pour sa part qu'un baril à 60 dollars était envisageable d'ici à la fin de l'année,

compte tenu de la tendance à la hausse des cours.

Cette organisation «doit faire en sorte de ne pas trop resserrer (la production)» car «nous ne voulons pas créer un choc sur le marché et déclencher un processus susceptible d'être nuisible», a-t-il toutefois mis en garde.

Le président vénézuélien Nicolas Maduro, dont le pays dispose des plus importantes réserves de pétrole du monde et également membre de l'Opep a été frappé de plein fouet par la dégringolade des cours entamée à l'été 2014. Il a plaidé pour la mise en place d'un «nouveau mécanisme» afin de doper les prix du pétrole.

«Nous sommes prêts à tout faire pour assurer la stabilité du marché et j'espère que dans les six prochains mois nous allons mettre en place un mécanisme» à cette fin, a-t-il ajouté.

«Nous avons besoin d'un nouveau mécanisme car le monde du pétrole a besoin de prix réalistes et plus justes», a insisté M. Maduro, constatant que «les prix actuels ne peuvent pas durer», que «nous avons atteint les plus bas niveaux enregistrés en 40 ans. Ils sont même inférieurs aux coûts de production».

Le Venezuela affiche désormais le pire taux d'inflation mondial (720% cette année, prédit le FMI) et les pénuries touchent 80% des aliments et des médicaments.

Le Congrès mondial de l'Energie a lieu tous les trois ans pour discuter en présence de centaines de participants des transformations dans ce secteur.

D'après l'AFP

## ETHIOPIE

## Les violences imputées aux « ennemis extérieurs »

L'Ethiopie a accusé l'Egypte et l'Erythrée d'être à l'origine des violences sur son territoire, depuis un quart de siècle.

« Il y a une menace renouvelée venant de différentes directions, des ennemis extérieurs, qui sont déterminés à détruire le pays tout entier. Ces éléments anti-éthiopiens utilisent les manifestants pour remettre en cause toutes les réussites de l'Ethiopie ces 15 ou 20 dernières années », a déclaré le ministre de la Communication, Getachew Reda. L'Ethiopie est actuellement en proie à un mouvement de contestations antigouvernementales, commencé en région Oromo (centre et ouest) en novembre 2015, et s'est étendu depuis l'été à la région Amhara (nord). La répression menée par le gouvernement a fait plus de 500 morts, selon les organisations de défense des droits de l'Homme.

Cette révolte est sans précédent, depuis la chute de la dictature communiste de Mengistu Hailé Mariam en 1991, renversé par le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), aujourd'hui accusé de monopoliser les postes-clés au sein du pouvoir. Getachew Reda, aussi porte-parole du gouvernement, a pointé du doigt l'ennemi traditionnel: l'Erythrée et l'Egypte, leur reprochant d'orchestrer les troubles. Il a accusé l'Egypte de financer et d'entraîner militairement le Front de libération Oromo (OLF), un mouvement rebelle indépendantiste, qualifié par le gouvernement éthiopien de groupe terroriste.

Le ministère égyptien des Affaires étrangères a réagi, en affirmant le « respect absolu » de son pays pour la souveraineté de l'Ethiopie. Getachew Reda s'en est également pris à l'Erythrée: « Le gouvernement érythréen a infiltré toutes sortes de terroristes dans le nord de l'Ethiopie », a-t-il affirmé.

L'Erythrée a obtenu son indépendance de l'Ethiopie en 1991 après trois décennies de guerre. Une nouvelle guerre les a opposés de 1998 à 2000. Depuis, les deux voisins s'accusent mutuellement de tentatives de déstabilisation, en soutenant des mouvements rebelles. Les autorités éthiopiennes n'ont toutefois divulgué aucun élément permettant d'accréditer leurs accusations. Les violences ont redoublé la semaine passée après la mort, le 2 octobre, d'au moins 55 personnes selon le bilan officiel, lors du festival religieux oromo Ireecha à Bishoftu (centre). Le drame, causant une vive émotion dans la communauté oromo, a été provoqué par une bousculade déclenchée par des tirs de gaz lacrymogènes par la police. Les manifestations de la semaine écoulée, qui ont visé des intérêts étrangers et des bâtiments publics jusqu'à la périphérie d'Addis Abeba, ont poussé le gouvernement à décréter dimanche l'état d'urgence pour six mois.

Josiane Mambou Loukoulou

## BRÈVES INTERNATIONALES

**Haïti / Ouragan.** Le bilan de l'ouragan dévastateur Matthew qui a frappé durement Haïti la semaine dernière s'est alourdi à au moins 372 morts, 4 disparus et 246 blessés, a indiqué lundi la protection civile haïtienne. En outre plus de 175.500 personnes sont hébergées dans des abris provisoires. Haïti a commencé dimanche un deuil national de trois jours, confronté à une nouvelle crise humanitaire provoquée par l'ouragan. Des régions entières restaient coupées du reste du pays dimanche tandis que 1 million de personnes, selon l'ONU, ont besoin d'aide. Après Haïti, l'ouragan Matthew a frappé le sud-est des Etats-Unis, où il a fait au moins 17 morts, avant de s'éloigner des côtes américaines.

**MIGRANTS / CALAIS.** Paris a appelé lundi Londres à assumer son devoir moral en demandant à la Grande-Bretagne que soient accueillis plusieurs centaines de migrants mineurs isolés ayant de la famille dans ce pays qui se trouvent côté français à Calais. Cette demande du ministre Cazeneuve intervient au moment où les autorités françaises se préparent à évacuer prochainement les 7.000 à 10.000 migrants entassés dans le campement de la «Jungle» à Calais face aux côtes anglaises. Plusieurs centaines de mineurs isolés à Calais auraient de la famille en Grande-Bretagne. Ils sont le plus souvent originaires du Soudan, d'Afghanistan, d'Ethiopie ou d'Erythrée.

**BAMAKO / ANGELA MERKEL.** La chancelière allemande a insisté dimanche à Bamako sur la nécessité de combiner soutien militaire et aide au développement. C'est la première visite d'un chef de gouvernement allemand au Mali, première étape d'une tournée africaine axée sur la crise migratoire. Mme Merkel, dont le pays participe à la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) et a dirigé jusqu'en juillet la Mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM), après le Niger, où l'Allemagne veut construire une base de soutien à la Minusma, se rendra ensuite en Ethiopie, où elle sera notamment reçue au siège de l'Union africaine (UA). «Le militaire seul ne peut apporter la sécurité et la paix», a-t-elle souligné, appelant à l'application complète de l'accord de paix signé en mai-juin 2015.

D'après AFP

# COMPRENDRE l'Afrique qui bouge



<http://magazinedelafrique.com>

Également disponible sur l'App store et l'Android market  
<http://africanbusinessmagazine.com/subscribe/>

## COMMÉMORATION

# Le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza célèbre ses 10 ans de la plus belle manière

La célébration du dixième anniversaire de l'inauguration du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et du transfert de ses cendres en République du Congo, ont été ponctués par un formidable défilé de mode, en cet espace éponyme, somptueusement habillé d'un lumineux décor, le samedi 10 octobre dernier.

Par Bruno Okokana

Bélinda Ayessa, Andréa Mazzella et Bertrand Cochery prononçant leurs allocutions



La cérémonie commémorative s'est déroulée en présence du Premier ministre, chef du gouvernement Clément Mouamba, représentant le président Denis Sassou N'Guesso, dont la perspicacité dans la réalisation de cet édifice n'a d'égal que l'ambition qu'il nourrit pour un Congo moderne, ouvert au monde.

Prenant la parole au cours de cet événement du souvenir, Bélinda Ayessa, directrice générale du Mémorial, a précisé : « Ce soir, nous commémorons les dix ans du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Dix ans, dans l'histoire d'une nation, c'est peu. Mais, dix ans, dans le cours d'un temps où il a fallu contribuer à écrire cette histoire, cela correspond à des efforts conjugués de plusieurs partenaires. Ils croient encore aujourd'hui que l'homme vit aussi de la fierté de son passé, il le transmet aux générations qui viennent, comme gage du progrès de la nation. A ce titre, je voulais souligner le rôle discret mais efficace qu'a joué et que continue de jouer monsieur Jean Paul Pigasse dans l'aboutissement de ce projet historique », a-t-elle indiqué.

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella, dont son institution s'est associée avec le Mémorial pour la célébration de ce 10<sup>e</sup> anniversaire, a déclaré, : « Ce soir on célèbre avec un grand spectacle réalisé par des jeunes africains et européens le 10<sup>e</sup> anniversaire du retour des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza au Congo. On utilisera

un langage universel et positif, celui de l'art de la musique, de la beauté et des couleurs pour divulguer des valeurs autant universelles propres à la figure et à l'épopée de ce grand explo-

rateur », a ajouté l'ambassadeur d'Italie au Congo.

Ces valeurs, a-t-il dit, sont encore de la plus grande actualité. L'Italie est disposée à faire sa part pour

que prononça le général De Gaulle, le 30 janvier 1944 à Brazzaville. Ce jour, il avait à ses côtés, Marthe la fille du grand explorateur lors de l'inauguration du monument consacré à Savorgnan de Brazza

phare dans ses nuits », parlant de Brazzaville.

Face à l'Afrique du cœur des ténébres peint par Joseph Kora, a poursuivi le diplomate français, Brazza sur cette rive sud du Congo, apporta la lumière, découvrit un explorateur plus qu'un colonisateur, défenseur des valeurs de dignité.

### Un formidable défilé de mode boucle les activités commémoratives

L'un des temps forts de cette célébration a été, sans nul doute, le grand défilé de mode, présenté par deux stylistes-modélistes, Gian Marco Messori (l'italien) et Elisabeth Bellerose (la congolobanaise).

Pour montrer combien ce défilé de mode était d'une qualité exceptionnelle, Bélinda Ayessa a convié les spectateurs de vivre ce grand moment de célébration dont la forme et le fond résident dans l'expression vestimentaire de créateurs de beauté.

Deux thèmes principaux ont marqué ce défilé de mode, à savoir les explorateurs et élégance et style. Une manière de revisiter le parcours de Savorgnan de Brazza dans la découverte du Congo. Pour ce faire, un tableau illustrant la rencontre entre Pierre Savorgnan de Brazza et le roi Makoko Iloh Ier a été présenté au cours de cette soirée.

Ces deux stylistes-modélistes ont montré une espèce de belle vitrine du monde aux spectateurs présents à cette manifestation. Un défilé teinté de l'Afrique et de l'Europe. Bref, ce n'était pas qu'un simple défilé de mode mais aussi un événement théâtral et musical. Une soirée agrémentée par les groupes tété et Musée d'art.

Notons que le Premier ministre, Clément Mouamba, était accompagné par le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni ; quelques ambassadeurs en poste au Congo.

La famille de l'illustre explorateur était représentée par ses descendants venus directement d'Italie, en l'occurrence madame Speronella Savorgnan de Brazza et son fils, lesquels avec les membres de la cour royale de Mbé présents également à la soirée, ont représenté la mosaïque constituée autour du franco-italien et du Makoko. Une manière de rappeler ce qui se noua entre leurs aïeux et traça pour toujours la ligne d'amitié entre la France, l'Italie et le Congo.



Arrivée du 1<sup>er</sup> ministre Clément Mouamba à la cérémonie

rateur ». « Ce sont les valeurs de la paix que l'on va célébrer, de la fraternité entre les peuples, du respect réciproque ainsi que les valeurs du courage et de la détermination, de la capacité de savoir rêver car, ce sont ces rêves, à lui, qui ont permis à Pierre Savorgnan de Brazza de s'inscrire

repérer les matériaux et la documentation qui seront mis à la disposition du peuple congolais.

Pour sa part, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, est revenu sur une phrase qui résume à elle seule, ce que fut, reste et demeure Savorgnan de Brazza. Cette phrase c'est celle

et à ses compagnons (Charles de Chavannes, Noël Gallet, Albert Dolisie et le sergent Malamine) ; monument situé juste à la Case de Gaulle.

Le général De Gaulle disait : « La mémoire de Savorgnan de Brazza restera comme un rayon dans ses jours et comme un



Andréa Mazzella et Bélinda Ayessa accueillant les invités





Vue des invités, on peut apercevoir Jean-Paul Pigasse



La famille Royale de Mbé et les descendants de Savorgnan de Brazza



Une vue du défilé



Remise de l'épée de Savorgnan par ses descendants au Mémorial



Une vue des diplomate



Les stylistes Modelistes, Elisabeth Bellerose et Gianmarco Messori



Une vue des diplomate



Une vue des diplomate



Vue des invités



Société Commune de LOGistique

**OFFRE D'EMPLOI**

**La Société Commune de Logistique « SCLOG » dont le siège social est sis au dépôt avenue Félix Eboué Mpila à Brazzaville.**

Recherche un (01) Administrateur (trice) systèmes réseaux

**Lieu d'emploi :** Brazzaville ou Pointe Noire

**Poste :**

Sous la supervision du Chef de Service Informatique, vous travaillerez dans l'équipe de la Direction Financière; vos principales missions sont :  
-Se tenir informer des dernières technologies informatiques afin de mieux améliorer le système existant ;

-Mettre en place ou actualiser les bases de données, selon les besoins de l'entreprise ;  
-Faire évoluer les applications métiers et les rendre facilement accessibles aux utilisateurs locaux et distants ;

-Mettre en place une politique de sauvegarde et d'administration de bases de données ;

-Administrer l'intranet, web et suivre l'interconnexion (VPN) des sites SCLOG ;

-Gestion et mise en œuvre des technologies réseau LAN, WAN, VLAN, VoIP ;

-Former et assister les utilisateurs dans le domaine des systèmes réseaux, progiciels, applications bureautiques et bases de données ;

-Veiller à l'application des procédures (codification, confidentialité, sauvegarde, sécurité...);

-Assurer l'inventaire du parc (informatique et télécom), le Reporting, les tests de fonctionnalités ;

-Veiller à la bonne marche du parc radio télécom et équipements informatiques déployés sur l'ensemble du site SCLOG ;

-Gérer le parc radio télécom et équipements informatiques ;

-Assurer la maintenance préventive et curative,

la supervision et la configuration, et aussi, intervenir sur les problématiques de performances des équipements informatiques et télécoms.

**Profil :**

De formation Ingénieur informaticien, vous prévalez d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans un poste similaire. Votre capacité d'adaptation et communication avec des interlocuteurs différents, votre sensibilité pour les sujets HSE et de sécurité informatique, alliées à vos compétences techniques, administratives et financières sont des atouts pour ce poste.

**Conditions :**

-Etre de nationalité congolaise ;

-Etre âgé(e) de 30 à 40 ans ;

-Permis de Conduire B ;

-Langues : Français, Anglais est un plus ;

-Forte disponibilité pour des missions sur les différents sites.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplôme, récépissé de l'ONEMO et prétentions) sont à faire parvenir :

-À la Direction Départementale de l'ONEMO et

-Au siège de la SCLOG à Brazzaville

Date limite de réception des dossiers : 20 octobre 2016.

**Fait à Brazzaville, 03 octobre 2016**

**Olivier MANTOVANI**

**Directeur Général**

**PLACARD DE VENTE****AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE**

Par autorité de justice

Mattres Ange Pépin POSSENNE et Jean· Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près La Cour d'Appel de Brazzaville, portent à La connaissance du public, qu'à La demande de La Banque Col'golaise de L'Habitat dite BCH) représentée par son Directeur Général Monsieur FadhelGUIZANI,

IL sera procédé, le samedi 15 octobre 2016 à 09 heures précises, à La Barre du Tribunal de Grande de Brazzaville sis Palais de Justice;

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de La Propriétés bâtie de sieur MOUETOUKOUENDA Jean-Pierre sise 75, rue Balloys, croisement d'avec l'Avenue de la Tsiémé Ouenzé arrêt de bus Mimi Brazzaville, cadastrée, Section P9, Bloc 63, Parcelle 14 d'une superficie de 566,19m 2, objet du Titre Foncier N° 11.592;

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville le 16 février 2016 par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, les enchères seront reçues sur la mise à prix de QUATRE VINGT MILLIONS CSO.000.000 Francs CFA.

Le montant de l'enchère sera ftxé séance tenante. Les enhères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, Tél.06.665.95.59

r)- Etude de Mattres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.06.668.70.49 /06.668.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83,

3°)- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice,

**Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2016**

**LEBENBAY**

Immigration USA. Vivre. Travailler ou étudier aux USA.

Loterie. Plus de 50.000 Visas disponibles grâce au diversity Visa (DV)

TEL/ 05 588 69 76 / 06 505 28 25

Adresse : Rond point - la coupole - 59 rue Kimpanzou

Mougali Mucodec

Date limite : le 7 novembre 2016.

**DU NOUVEAU À BRAZZAVILLE**

Le centre scolaire « Les Rosiers » site 2, informe le public brazzavillois de l'ouverture cette année scolaire, des classes spéciales pour les élèves présentant un retard dans leur cursus scolaire.

Les inscriptions se font au 882 rue Nkô Plateau des 15 ans  
Tel : 05 526 69 99

**Avis de recrutement**

Dans le but d'étendre et redynamiser son réseau de distribution, le quotidien "Les Dépêches de Brazzaville" portent à la connaissance du public brazzavillois qu'il recrute des revendeurs pour étoffer sa force de vente.

Toute personne intéressée est priée de se rapprocher de nos bureaux ou de nous contacter au : 06 800 76 36 / 05 595 34 94.

Réception :

- Lundi
  - Mercredi
  - Vendredi
- } 10h00-12h00 / 15h00-17h00

.....

**CHANGEMENT DE NOM**

Je m'appelle Asumani Nolobo Espoir. Je désire désormais être appelé : Assou Nolobo Espoir.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle NGAYOU CAMBRELLE

Déo-gracias Annie. Je désire désormais être appelé : NGAYOU Déo-gracias Annie. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

## GABON

## La rentrée scolaire toujours reportée sine die

La rentrée scolaire au Gabon, déjà décalée en raison de la crise post-électorale, a été reportée à une date indéfinie, a-t-on appris dimanche de sources officielles et syndicales. Celle-ci dans l'enseignement public de ce petit pays d'Afrique centrale (1,8 million d'habitants) a généralement lieu le 1er octobre, 15 jours après la rentrée administrative, a indiqué à l'AFP un enseignant.

Cette date avait été reportée au 17 octobre en raison de la crise post-électorale entre le scrutin du 27 août et la proclamation de la victoire d'Ali Bongo Ondimba le 23 septembre par la Cour constitutionnelle, qui a rejeté le recours de son rival Jean Ping.

Le ministre de l'Éducation Florentin Moussavou a fait part jeudi d'un nouveau report le temps de régler des problèmes administratifs et matériels, selon le site d'information Gabonreview. De son côté, la Confédération nationale des syndicats du secteur éducation conditionne la rentrée scolaire au versement d'un arriéré de prime d'incitation à la performance pour le deuxième trimestre 2015.

Les syndicalistes enseignants demandent aussi la libération de tous les syndicalistes emprisonnés, alors que le pays se remet à peine de la crise post-électorale, a indiqué à l'AFP l'un d'entre eux, Louis-Patrick Mombo, du mouvement Dynamique unitaire.

Détenu depuis le 9 juillet, le président du syndicat national des enseignants-chercheurs, Jean-Rémy Yama, a été libéré jeudi sans aucune charge à son encontre, a indiqué M. Mombo précisant que deux autres syndicalistes arrêtés le même jour étaient toujours en prison.

D'après AFP

## MOZAMBIQUE

## La médiation italienne tente de recoller les morceaux

La reprise des négociations entre le parti au pouvoir et l'opposition, sur fond de violences, a été repoussée à mardi prochain après le meurtre d'un opposant à Maputo.

Le Mozambique vit depuis quelques années une guerre qui ne dit pas son nom. Entre le parti au pouvoir, le Front de libération du Mozambique (Frelimo), et la principale formation de l'opposition de la Renamo (Résistance nationale du Mozambique) la guerre furieuse et sans quartier ne s'est vraiment jamais éteinte. Elle les avait mises aux prises dès l'accession à l'indépendance en 1975. Il fallut une première médiation italienne pour aboutir, 16 ans plus tard, à l'accord de Rome célébré en 1992 au siège de l'organisation catholique Sant' Egidio. Mais sous la cendre le feu couvait toujours.

Le leader historique de la Renamo, Alfonso Dhlakama, a continué d'exiger un « véritable » partage du pouvoir. De leur côté, dirigeants et militants du Frelimo se sont toujours prévalus de la souveraineté populaire pour présenter leurs différentes et successives victoires

électorales comme la clé leur assurant de pouvoir diriger tout en faisant, de temps en temps, des signes d'ouverture aux opposants. En 2013, la Renamo a repris les armées et, dans la foulée, contesté les résultats des élections de 2014.

Tant bien que mal, la communauté internationale est de nouveau accourue pour tenter de concilier les frères ennemis. En mai dernier, les protagonistes sont revenus à la table de négociation et ont choisi le diplomate italien Mario Raffaelli et l'humanitaire (italien lui aussi) Mario Romano de la Communauté de Sant' Egidio comme médiateurs principaux aux côtés des représentants de l'Union européenne, des Etats-Unis et de la France. Une ébauche d'accord a été proposée aux parties qui étaient en train de l'étudier quand un nouvel accroc a surgi samedi.

Le corps criblé de balles de Jeremias Pondeca, ex-député nommé par la Renamo pour participer aux pourparlers, a été retrouvé sur une route de bord de mer de la capitale mozambicaine Maputo, rallumant des accusations que les

pourparlers tentaient de désamorcer. Car pour la Renamo, il ne fait aucun doute que ce meurtre n'est pas fortuit. C'est un assassinat « barbare qui a des motivations politiques jusqu'à preuve du contraire », a accusé le mouvement d'opposition sans citer de nom ou suspendre les négociations.

Celles-ci, qui devaient reprendre lundi, ont été repoussées à mardi prochain, le temps du deuil. Le temps aussi de mieux étudier la proposition d'accord soumise aux uns et aux autres. La Renamo continue de réclamer le contrôle de six des onze provinces du pays ainsi que la réintégration de ses hommes dans l'armée et la police. En septembre, Frelimo et Renamo sont tout de même tombés d'accord sur la volonté de modifier la Constitution afin de permettre la nomination de gouverneurs provinciaux issus de la Renamo. Mais les négociateurs ne sont toujours pas parvenus à instaurer un cessez-le feu. Et Alfonso Dhlakama continue de se terrer dans sa forêt de Gorongonsa, au nord-ouest du Mozambique.

Lucien Mpama



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



## PÉTROLE

## Le patron de BP voit le baril entre 55 et 70 dollars dans les années à venir

**Les cours du pétrole devraient évoluer entre 55 et 70 dollars le baril jusqu'à la fin de la décennie, a estimé mardi le patron de British Petroleum (BP), Bob Dudley.**

Les marchés enregistrent une tendance haussière depuis la décision surprise de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole le 28 septembre de ramener sa production à un niveau de 32,5 à 33 millions de barils par jour, contre 33,47 mbj en août.

Le Brent avait atteint lundi un plus haut en un an à 53,73 dollars tandis que le WTI avait plafonné à 51,60 dollars, à son plus haut depuis quatre mois. M. Dudley, s'exprimant lors du Congrès mondial de l'énergie à Istanbul, a estimé que «le prix du pétrole va osciller entre 55 et 70 dollars (le baril) jusqu'à la fin de la décennie».

«Avoir des prix à 25 dollars le baril n'est pas bon pour le monde, tout comme ce n'est pas bon d'avoir un baril à 100 dollars», a ajouté le patron du géant pétrolier britannique.

Interrogé par ailleurs sur un possible retour de BP en Iran à la faveur de la levée des sanctions dans le cadre de l'accord avec les puissances internationales sur son programme nucléaire, M. Dudley s'est montré prudent. «Nous devons faire très attention», a-t-il déclaré, affirmant que les indications sur la levée effective des sanctions prêtent encore à confusion. «Nous n'avons pas de plan (pour y retourner) à l'heure actuelle», a-t-il assuré.

*D'après AFP*

## RD CONGO

## Dix morts dans des combats entre l'armée et de présumés rebelles ougandais

**La ville de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, a été visée dans la nuit de dimanche à lundi par une nouvelle attaque attribuée aux rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), et dans laquelle une dizaine de personnes ont été tuées.**

«Des présumés ADF ont attaqué Beni dans la nuit par le nord à partir du quartier Boikene. Huit civils ont trouvé la mort par balles, un militaire a été tué et une présumée milicienne ADF a aussi été tuée», a dit à l'AFP Gilbert Kambale, président de la société civile de Beni, ville du nord de la province du Nord-Kivu. L'identité de cette femme mentionnée par M. Kambale est cependant sujette à caution. Omar Kavota, chef d'une ONG locale de défense des droits de l'Homme, avance pour sa part un bilan de dix morts : sept civils, dont trois femmes - cinq tués par balles, deux à la machette, un assaillant et un «officier supérieur».

Le lieutenant Mak Hazukay, porte-parole de l'armée, n'a pas voulu donner de bilan de l'attaque. «Les Forces armées de la RDC (Fardc) ont intercepté des ADF et, dans les échanges de tirs, des civils et des militaires ont été tués», a-t-il simplement déclaré à l'AFP. Depuis octobre 2014, environ 700 personnes ont été tuées dans une

série de massacres ou d'attaques dans la région de Beni. La dernière tuerie d'envergure a coûté la vie à plus de cinquante civils mi-août. Selon des témoins, le quartier attaqué s'est vidé de ses habitants, qui ont trouvé refuge au centre de la ville de Beni, importante place commerciale et fief de la communauté Nande à 350 km au nord de Goma, la capitale du Nord-Kivu. Vendredi, l'organisation de défense des droits de l'Homme américaine Human Rights Watch (HRW) a dénoncé l'incapacité de Kinshasa et de la Mission de l'ONU au Congo (Monusco) à endiguer la violence dans la région de Beni, les exhortant à définir «une nouvelle stratégie pour protéger les civils» dans cette zone.

### Proportions incontrôlables

Lassée de la passivité des Fardc et des Casques bleus, la population de Beni et de ses environs a organisé des journées «villes mortes» à répétition depuis deux ans pour dénoncer la violence et exiger du gouvernement qu'il assure la sécurité de ses concitoyens, mais les attaques se poursuivent.

Dans la journée, quelques véhicules de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco) qui se dirigeaient vers Boikene «ont été caillassés par les populations», confirme Félix Prosper Basse, porte-parole de la plus grosse mission de maintien de la paix onusienne au monde, avec près de 19.000 hommes

en uniforme. Pour la Monusco et le gouvernement congolais, les auteurs de ces tueries de Beni, commises essentiellement à l'arme blanche, sont des combattants ADF.

Cette version est remise en cause par des chercheurs à New York et un groupe d'experts onusiens pour qui les ADF partagent cette responsabilité avec d'autres groupes armés et certains éléments des Fardc, avec la complicité de certains chefs militaires locaux. À l'approche de la fin du mandat du président congolais Joseph Kabila le 20 décembre, HRW craint que la situation de Beni ne soit plus la priorité du gouvernement de la RDC avec le risque qu'elle prenne «des proportions incontrôlables».

HRW fait valoir que l'attention des autorités congolaises risquent d'être tournée vers la gestion de la crise politique née du report de la présidentielle après le terme du mandat de M. Kabila, au pouvoir depuis 2001, et à qui la Constitution interdit de se représenter.

Opposés au président ougandais Yoweri Museveni, les rebelles musulmans des ADF ont trouvé refuge au Congo en 1995.

La province du Nord-Kivu, comme l'ensemble de l'est de la RDC, est déchirée par des conflits armés depuis plus de vingt ans.

*D'après AFP*

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## GROUPE PARLEMENTAIRE UDPS ET ALLIÉS

## Samy Badibanga désavoué par ses pairs

Les députés membres de ce groupe n'ont pas digéré le fait que leur collègue se soit écarté totalement de la ligne tracée par l'opposition radicale de ne pas participer au dialogue de la Cité de l'UA dans son format actuel.

« Le groupe parlementaire UDPS et alliés réaffirme qu'il demeure foncièrement lié aux options levées par les partis politiques dont sont issus ses membres, options politiques véhiculées par le Dr Étienne Tshisekedi Wa Mulumba, président du comité des sages du Rassemblement, conformément aux objectifs repris à l'article 2 de son règlement intérieur ». Ces bouts de phrases sont contenus dans le communiqué du groupe parlementaire UDPS et alliés publié le 10 octobre et dans lequel cette structure politique annonce solennellement l'exclusion d'un de ses cadres en la personne de Samy Badibanga. Ce dernier, jusque-là président de ce groupe parlementaire, est démis par ses pairs pour avoir décidé unilatéralement de prendre part au dialogue de la Cité de l'Union africaine (UA), faisant ainsi fi de la lignée tracée par le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement dont l'UDPS et alliés fait partie.

En s'écartant volontaire de l'option levée par cette frange de l'opposition dont il se réclame par ailleurs, Samy Badibanga s'était auto exclu par le fait même, réfléchissent ses pairs. « C'est pour raison d'ordre, d'éthique et de discipline que le groupe s'est saisi de cas de ses deux membres qui par esprit d'aventure, malicieusement, nuisent à l'honneur et à la dignité du dudit groupe, en brillant par leur déviationnisme en servant des causes occultes », a dénoncé Fabien Mutond. Ce dernier a été choisi, au terme d'une réunion du bureau politique, pour assumer les fonctions de président du groupe parlementaire



Samy Badibanga

UDPS et alliés en remplacement de Samy Badibanga. Tandis que le poste de rapporteur adjoint, jusque-là tenu par Léon Mubikayi lui aussi exclu du groupe pour les mêmes raisons, sera occupé désormais par Fabien Mutond.

Au siège de l'UDPS à la 10e rue Limete, cette décision a été saluée par des militants qui ont toujours considéré Samy Badibanga comme un opportuniste qui se sert du label du parti pour assouvir ses appétences du pouvoir. Pour rappel, Samy Badibanga fait partie du groupe des députés qui avaient choisi de siéger à l'hémicycle du Palais du peuple au mépris du boycott décrété par Étienne Tshisekedi sur l'ensemble des institutions au lendemain de la présidentielle de 2011.

Alain Diasso

## SANTÉ

## Clôture de la campagne de suivi contre la rougeole à Kinshasa

La campagne a concerné toutes les trente-cinq zones de santé de la ville de Kinshasa. Elle a ciblé un million cinq cent trente-deux mille neuf cent trente-un enfants âgés de six mois à cinquante neuf mois qui ont été vaccinés sur des sites fixes, avec l'appui technique, logistique et financier de l'OMS, l'Unicef, Gavi, etc.

La deuxième phase de la campagne de vaccination contre la rougeole à Kinshasa a été lancée par le ministre provincial de la Santé, des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Vital Kabuiku, dans l'enceinte de la maison communale de Kinshasa. Cette campagne qui vient de se clôturer mardi dans la capitale est une campagne de suivi contre la rougeole organisée tous les 3 ans pour prévenir la rougeole chez les enfants, étant donné que cette maladie est la plus contagieuse des maladies infectieuses. Dans le souci de voir cette campagne réussir à travers les trente-cinq zones de santé de Kinshasa, le ministre provincial de la Santé avait invité toutes les autorités administratives et coutumières, les leaders communautaires ainsi que les chefs des confessions religieuses à encourager les parents

à faire vacciner leurs enfants, car la rougeole ne peut être enrayée que si le calendrier de la vaccination de routine est respectée.

Prenant la parole à son tour au nom du représentant de l'OMS en RDC et au nom du Comité de coordination interagences, le Dr Muriel Nzazi, médecin épidémiologiste et chef du Bureau provincial de l'OMS à Kinshasa avait salué les efforts fournis par le gouvernement de la RDC pour améliorer la santé de sa population. Elle a exhorté les parents à amener leurs enfants aux sites de vaccination les plus proches afin de les faire vacciner contre la rougeole. « Le vaccin antirougeoleux est le seul moyen efficace de prévention contre cette maladie infectieuse », a-t-elle souligné. Rappelons que la cérémonie du lancement de la campagne de vaccination contre la rougeole à Kinshasa a été marquée par une vaccination symbolique des enfants de la tranche d'âge de neuf mois par une infirmière devant les officiels. Depuis le début de l'année 2016, la ville-province de Kinshasa a déjà notifié cent quarante-huit cas suspects de rougeole avec zéro décès.

Aline Nzuzi

## DIALOGUE

## La gestion de la primature divise

Un des derniers points sur lequel achoppent les discussions concerne le poste de Premier ministre du gouvernement d'union nationale post dialogue que l'opposition réclame à cor et à cri.

On en est encore à tourner en rond à la Cité de l'Union africaine. Des réunions informelles se succèdent pour tenter de dénouer le nœud gordien qui, pour l'heure, plombe le dialogue entamé, tambours battant, depuis le 1er septembre. L'accord tant attendu, qui devrait rebooster le processus électoral et donner plus d'éclairage quant à la manière de gérer l'après 19 décembre consacrant la fin du mandat constitutionnel de Joseph Kabila, se fait toujours désirer. Des indiscretions laissent entendre que l'un des derniers points sur lequel achoppent les discussions concerne la primature. S'il est acquis que le pays va inéluctablement basculer dans une période transitoire après le constat de la non-organisation des élections dans le délai constitutionnel, quitte à en déterminer la durée, c'est la gestion de la primature qui, cette fois-ci, pose problème.

L'opposition pro-dialogue continue de faire une fixation à la limite de l'obsession en conditionnant sa signature de l'accord en gestation par l'obtention du poste de Premier ministre censée lui revenir. Même s'il n'en parle pas souvent, préférant mettre plus d'emphasis sur la date précise des élections et de la passation de pouvoir, ainsi que sur les garanties du respect de la Constitution et de la non-représentation de Joseph Kabila pour un troisième mandat, Vital Kamerhe sait qu'il est bien positionné pour prendre la primature. Au nombre des opposants ayant pris part au dialogue, l'élu de Bukavu (troisième avec

1,6 million d'électeurs lors de la présidentielle de 2011) est l'un des rares à justifier d'un poids politique certain avec un parti politique relativement bien représenté au Parlement. L'opposition, qui considère que le gouvernement actuel a échoué dans sa mission de conduire le peuple congolais aux élections cette année, estime qu'il doit rendre le tablier et lui laisser la latitude de conduire la transition jusqu'à la tenue prochaine des élections. Une perspective que la majorité est loin d'imaginer, elle qui s'en tient à la Constitution. Cette dernière accorde, en effet, le poste de Premier ministre à la majorité au pouvoir. « En réclamant le fauteuil de Premier ministre, l'opposition veut nous amener à violer la Constitution », laisse entendre le sénateur Mulaila Thenga, cadre de la majorité. À moins, dit-il, que l'opposition au dialogue accepte de rallier le camp présidentiel pour constituer la nouvelle majorité qui va régenter le pays. Toute démarche contraire qui irait dans le sens d'accorder la primature à l'opposition serait, de son point de vue, anticonstitutionnelle. Toutefois, il nous revient qu'aux dernières nouvelles, la majorité aurait évolué dans sa perception de l'enjeu en acceptant finalement le principe de donner le poste de Premier ministre à l'opposition. Treize des dix-sept membres du bureau politique de la MP ont, en effet, estimé qu'il était normal de céder la primature à un opposant et l'autorité morale, à en croire des sources, n'y aurait vu aucun inconvénient. Si cela est le prix à payer pour décanter l'impasse politique actuelle et permettre au dialogue d'avancer vers la conclusion rapide d'un accord, la majorité paraît être prête à assumer une telle option.

A.D.

**IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO**

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLE
CONCEPTION GRAPHIQUE

**UNE LARGE GAMME DE PRODUITS**

**Journaux**

**PRESSE**

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

**Chemises à rabat**

**Magazines**

**Cartes de visite**

**Dépliants**

**Livres**

**Calendriers**

**Flyers, Affiches**

**OFFSET**

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adlac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Ève Bazaïba insiste sur un dialogue technique autour de la Céni

**Dans une intervention articulée en huit points, la députée nationale et secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC) se convainc que la tenue de cette tripartite permettra de sauver le processus électoral et de tenir au respect de la Constitution.**

Dans cette tribune du 10 octobre, la députée nationale et secrétaire générale du MLC, Ève Bazaïba Masudi, a noté que seul un calendrier électoral crédible qui respecte la Constitution était une garantie pour un processus électoral apaisé.

La secrétaire générale du MLC a d'abord exprimé sa crainte de voir la Centrale électorale ne pas respecter son calendrier soumis aux travaux du dialogue tenu à la Cité de l'Union africaine (UA). Pour la députée nationale, en effet, « si l'on n'a pas réussi à terminer le dialogue dans le délai fixé par l'UA, de quinze jours, ce n'est pas l'enrôlement des électeurs que l'on va terminer dans seize mois plus un jour ni en cinq cents jours, selon les indications de la Céni que l'on va organiser les élections ». Elle a, par ailleurs, fait remarquer que cela fait 39 mois, soit 1186 jours, que la Céni a été mise en place, sans qu'elle n'ait organisé d'élection, malgré son calendrier des élections du 12 février 2015 assorti des 23 contraintes devenu ca-

duc. Parlant de ce calendrier de la Céni, Ève Bazaïba a souligné que celui-ci a connu un début d'exécution avec l'inscription des candidats pour les provinciales dont la gestion était catastrophique, avec des doublons oubliés et d'autres qui apparaissent après publication de la liste provisoire. À l'en croire, 456 jours après, la Céni, en violation de la loi, n'a pas publié la liste définitive alors qu'elle devait le faire sans délai après le contentieux électoral. « La même Céni ne s'est pas donnée la peine d'inviter les partis politiques ainsi que les candidats indépendants pour leur parler de la liste définitive ni des cautions payées au dépôt des candidatures », a regretté la députée nationale, relevant un manque de crédibilité et une sorte d'escroquerie électorale.

**Jurisprudence**

Ève Bazaïba Masudi a relevé que parti de rien, la Commission électorale indépendante a organisé l'identification et l'enrôlement des électeurs du 20 juin 2005 à février 2006, avec un référendum organisé en décembre 2005, soit neuf mois pour une première expérience, et le premier tour de l'élection présidentielle couplée avec les législatives a eu lieu le 18 juin 2006, soit 121 jours après. Aussi a-t-elle souligné, en 2011, malgré le calendrier contraignant, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a enrôlé des électeurs d'avril à



Ève Bazaïba Masudi

juillet 2011, soit quatre mois, et l'élection présidentielle couplée à l'élection des députés nationaux ont eu lieu 121 jours après, le 28 novembre 2011. « En 2006 et en 2011, l'élection présidentielle couplée aux législatives

nationales ont été organisées 121 jours après l'enrôlement des électeurs mais Nangaa et la Céni proposent 500 jours pour organiser les élections après l'enrôlement. De qui se moque-t-on ? », s'est demandé la secré-

taire générale du MLC.

La députée a décrié que pendant quatre ans, le gouvernement, qui se vantait d'une croissance qui frôlait presque les deux chiffres, n'a pas pu décaisser les fonds budgétisés annuellement pour la Céni. « Maintenant que les prévisions budgétaires sont réduites de moitié, par quelle magie le gouvernement pourra-t-il tenir ses engagements dans deux ans pour doter la Céni des moyens conséquents en vue d'organiser les élections sans appui extérieur ? », s'est-elle encore interrogée.

Analysant la situation actuelle, Ève Bazaïba a conseillé au gouvernement « de ne pas se prévaloir de toutes ces turpitudes » et au président de la République « de démissionner à la fin de son mandat, le 19 décembre 2016, à l'exemple du président haïtien ». La secrétaire générale du MLC a, en effet, fait remarquer que le gouvernement a organisé un télescopage entre le processus électoral et celui de l'installation de nouvelles provinces. Ce qui a davantage, a-t-elle indiqué, paralysé la Céni et mis le processus en retard, avec le risque de violation de la Constitution ou du dépassement du délai constitutionnel. Cette dernière, a-t-il appuyé, n'a pas suffisamment exercé son indépendance mais se meut dans des balises posées par le gouvernement.

**Lucien Dianzenza**

## SCULPTURE

## Freddy Tsimba va « Au-delà de l'extrême »

**L'artiste kinois a la réputation de ne s'imposer aucune limite et n'est pas prêt de s'arrêter comme en témoignent ses dernières créations qu'il donnera à voir à la Halle de la Gombe à partir du 14 octobre.**

Les œuvres de Freddy Tsimba vont constituer le nouveau décor de la salle d'exposition de l'Institut français de Kinshasa (IF) pendant plus d'un mois, soit du 14 octobre au 26 novembre. Savoir que ce sera la seconde qu'il y tiendra en l'espace de deux ans. En effet, sa première grande exposition en solo dans ce réputé centre culturel de la ville remonte à juin 2014. Le sculpteur, qui s'est forgé une solide notoriété son chalumau à la main s'employant coutumièrement à la soudure de matériaux divers, y revient avec un lot de ses dernières réalisations. Si les douilles et autres cartouches ont servi à la réalisation des premières œuvres qui font



œuvre de Freddy Tsimba réalisée à l'aide de pièges à souris

sa singularité, le sculpteur, aujourd'hui de renommée internationale, fait dans la diversité. Le métal omniprésent dans ses œuvres provient d'articles variés. Plusieurs sont ainsi restés en admiration devant sa fa-

meuse maison-machette, son automobile ou ses personnages (hommes, femmes et enfants indifféremment) réalisés à partir de cuillères et couteaux notamment. Mais ce n'est pas tout, car avec Freddy Tsimba,

clés et chaînes ont déjà pu faire l'affaire. Jusqu'ici il a su bien s'y faire.

Et tant quand on y est, pourquoi pas des pièges à souris ? Cette fois le sculpteur a choisi de mettre le grappin dessus

comme en témoigne l'affiche de l'exposition à venir, Freddy Tsimba : Au-delà de l'extrême. Ces dispositifs de fabrication chinoise assez pratique d'usage et courant dans la ville de Kinshasa sont prisés même si la qualité n'est pas toujours de mise. À-t-on vraiment le choix, ils inondent le marché et sont plutôt bon prix, un peu comme les couverts auxquels le sculpteur donne une seconde vie et prête un nouvel usage après y avoir posé son regard. La patte de l'artiste permet de l'identifier à coup sûr à travers ses œuvres, fruit d'un travail qui reste réfléchi. En ce qui concerne l'exposition qu'elle s'appête à présenter au public, l'IF annonce dès lors que le nouvel ouvrage « repensé et traversé par de nouvelles idées, l'art du renouvellement dans la continuité », elle ne va pas manquer de surprendre.

**Nioni Masela**

## ÉDUCATION

## L'école primaire Lien-Athanase-Dambou réaménagée

**Pour sécuriser et offrir de bonnes conditions d'apprentissage aux élèves de cette école primaire publique qui avait été surnommée Lien-Athanase-Dambou «La poubelle» du fait de son état de délabrement avancé, Maurice Mavoungou, député de la 3e circonscription de l'arrondissement 1 Émery-Patrice-Lumumba, a réalisé des travaux qui ont permis son assainissement et sa réhabilitation totale. La cérémonie de remise des infrastructures rénovées a eu lieu le 8 octobre.**

pour les enseignants et les élèves de cette école qui tombait en ruine en les exposant aux actes inciviques de certains citoyens. Lancés le 26 août, les travaux destinés à la rénovation de cette école ont duré 36 jours pour un coût d'environ 20.000.000 F CFA. Ils ont permis de lui doter d'un nouveau mur de clôture avec un portail métallique à deux vantaux, de rénover le plafond de ses trois bâtiments, réfectionner les tableaux et les peintures desdits bâtiments et des salles de classe dont les 10

*fants», a estimé Germain Singa de la société N.G. Services qui a présenté la fiche technique des travaux.*

Heureux et fiers du nouveau visage de leur école, les élèves ont, par l'entremise de leur collègue Marielle Mongou Bouanga, remercié le député. *«Les élèves de cette école seront toujours reconnaissants de ce que vous avez fait. Jadis appelée Lien-Athanase-Dambou « la poubelle», notre école aujourd'hui devient Lien-Athanase-Dambou «rénovée, assainie et sécurisée».*



Maurice Mavoungou lors de la cérémonie de remise des infrastructures / crédit photo Adiac



Un des bâtiments renoués / crédit photo Adiac

L'école Lien-Athanase-Dambou située à Lumumba 3 secteur Mawata a fait peau neuve et brille tel un beau bijou. L'action de Maurice Mavoungou est la réponse aux cris du cœur des directeurs de cette école ainsi que des parents d'élèves qui souhaitaient la sécurisation et les bonnes conditions de travail

portes métalliques qui avaient été offertes par le député ont été aussi réfectionnées et sécurisées par des cadenas. *« À la lumière de ce qui précède, je peux affirmer avec conviction que cette école dispose désormais des structures de grande qualité que bénéficieront aussi bien les enseignants que les en-*

Satisfaite de l'action du député qui offre de bonnes conditions de travail au personnel et aux enfants, Félicité Bakomeka, directrice de la vague A de cette école, a émis le souhait que le partenariat entre l'école et le député soit pérennisé.

La joie a été grande pour Brigitte Solange Mouko, première direc-

trice de L.A. Dambou (1975 à 1978), de la voir retrouver son éclat grâce à un fils du quartier qui n'a pas oublié ses origines. *« Durant des années, cet établissement est resté dans un état de délabrement avancé et misérable qui nous fait savoir que le Congo est toujours en retard en structures scolaires. Et je demanderais à tous les enfants qui obtiennent une portion de mission quelque part de ne jamais oublier leur origine»,* a-t-elle dit. Les parents d'élèves ne sont pas restés en marge de l'activité. Dans leur mot lu par leur représentant Alain Ebalé, ils ont encouragé et félicité le député pour son dévouement, son patriotisme et sa générosité qui font que L.A. Dambou soit maintenant comptée parmi les grands édifices scolaires de la ville, voire du pays. Ils ont par ailleurs promis de veiller sur le bon entretien des infrastructures.

Pendant la cérémonie, Maurice Mavoungou a procédé au dévoilement de la plaque indicatif de l'école et au planting symbolique d'un arbre dans l'enceinte de l'établissement scolaire offert par l'association Les mamans de Maurice Mavoungou en vue de contribuer à la lutte contre les changements climatiques mais aussi d'offrir de l'ombre aux enfants.

Notons que le député n'est pas à sa première action dans cette école où il a déjà fait, entre autres, des dons de portes métalliques pour les salles de classe, des bureaux, chaises et blouses pour les enseignants et le paiement des enseignants bénévoles. Il entend poursuivre ses actions dans cette école et, après avoir distribué des kits scolaires aux élèves à la rentrée, il a promis leur offrir des tenues scolaires dans quelques jours.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## ACTION HUMANITAIRE

## Des enfants de Mboukou et de la ville océane dotés en kits scolaires

**Des kits scolaires et des vêtements ont été remis aux enfants et orphelins vivant dans certains quartiers de Pointe-Noire et au village Mboukou dans le district de Hinda, département du Kouilou, par la Fondation Jeanne-Gania que dirige le Dr Victoire Obami.**

Alphonse Ndiba et Aymar Bienvenu Thine, deux membres de la Fondation Jeanne-Gania, ont conduit la délégation qui a offert à près de 500 jeunes orphelins de Pointe-Noire et du Kouilou cahiers, stylos, crayons, règles, compas, équerres, ardoises, etc. mais aussi des couvertures et des vêtements. Cette action de bienfaisance est la matérialisation des objectifs de la Fondation Jeanne-Gania, à savoir venir en aide à l'orphelin et aux personnes vulnérables. C'est un

geste qui soulage les familles démunies dont nombreuses ne peuvent assurer les dépenses inhérentes à la scolarité de leur progéniture. Dirigée par le Dr Victoire Obami Itou, la Fondation Jeanne-Gania s'est assigné comme objectifs de subvenir aux besoins des veuves, orphelins et personnes démunies. De nombreuses actions de cœur et d'amour sont à mettre à l'actif de cette fondation telles que le soutien matériel et financier apporté aux enfants orphelins dans des formations professionnelles et académiques, l'octroi des aides financières aux veuves pour des activités génératrices de revenus, sans oublier la construction des habitations pour les femmes veuves de Pointe-Noire et de Mboukou, tout comme des dons réguliers



Les enfants de Mboukou et leurs kits scolaires Crédit photo «Adiac»

de vivre aux personnes vulnérables. Créée en 2000, la Fondation Jeanne-Gania est une

association à but non lucratif qui a pour source de revenus les dons et legs des membres et

des partenaires nationaux et internationaux.

**Hervé Brice Mampouya**

## INTERVIEW

# Thievy Bifouma : « Il y avait la place de faire mieux » face à l'Égypte

Mardi matin, à sa descente du vol en provenance de Brazzaville, Thievy Bifouma est revenu sur le match perdu par les Diables rouges contre l'Égypte. Et dresse un bilan lucide sur son terne début de saison avec Bastia.

**Les Dépêches de Brazzaville :** Thievy, trois jours après la rencontre, on ne peut s'empêcher de penser que cette équipe d'Égypte était prenable et que ce résultat est frustrant.

**Thievy Bifouma :** Oui, vraiment frustrant. Pour ceux qui n'ont pas suivi le match, le score peut sembler logique, puisque l'Égypte est un grand d'Afrique avec sept CAN gagnées au palmarès. Mais, il y avait la place de faire mieux : on a mené au score, on a eu des occasions. Mais je pense qu'ils étaient

plus organisés que nous et qu'ils ont fait preuve d'une belle force mentale pour revenir au score et l'emporter. Le match nul, voir la victoire était à notre portée. Je suis très déçu par ce résultat...

**LDB :** On a globalement assisté à un match plaisant, hormis le score, avec une équipe congolaise joueuse, mais qui a manqué d'efficacité, surtout en fin de rencontre. Avec moins d'occasions, l'Égypte l'a emporté. Comment l'expliquez-vous ?

**T.B :** Oui, c'était un bon match de foot, mais on l'a perdu. Après, oui, dans le jeu, on a produit de bonnes choses, dans l'animation aussi. Mais après, il y a le réalisme et au haut niveau,

c'est ça qui fait la différence : celui qui marque le plus de buts gagne.

**LDB :** On a retrouvé, sur l'ouverture du score, la complicité du duo Fodé Doré et Thievy Bifouma...

**T.B :** On se connaît bien et on aime jouer ensemble. Lors des derniers matchs, nous n'étions pas forcément en forme au même moment et ça c'était ressenti sur nos prestations. Contre l'Égypte, on a su être décisifs sur le but, mais la victoire n'était pas au bout. Donc, il faut faire mieux et continuer à travailler, tant entre nous deux qu'avec les autres partenaires.

**LDB :** Tu rentres en Corse ce soir : après plusieurs prêts par l'Espanyol Bar-

celone, tu es désormais lié pour trois ans avec le SC Bastia. On imagine que tu es soulagé d'avoir retrouvé un peu de stabilité ?

**T.B :** Oui, il était temps que ça se termine avec l'Espanyol, même si je regrette leur comportement, car ils ont tout fait pour que je ne reste pas en Espagne. Et ils l'ont obtenu. Je remercie Bastia de m'avoir tendu la main, mais ma priorité a toujours été la Liga. Je ne l'ai jamais caché. A moi de faire de belles choses avec Bastia, pour les remercier de m'avoir relancé, puis de retrouver un bon challenge en Espagne.

**LDB :** Ce début de saison (ndlr: 7 matchs, 294 minutes de jeu), justement,



**comment le juges-tu ?**

**T.B :** Je n'ai pas encore vraiment « démarré la machine ». J'ai repris tard, puisque j'étais mis à l'écart à l'Espanyol jusqu'à mon départ. Ensuite, j'ai eu une petite blessure qui m'a ralenti. Pour l'instant, j'ai joué sur le côté, ce qui n'est pas mon poste de prédilection. A Nantes, j'ai joué dans l'axe : j'ai eu deux occasions franches, mais j'ai manqué de réalisme. Il faut que je continue à travailler et ça va finir par rentrer.

*Propos recueillis à Roissy par Camille Delourme*

## AFRIQUE AUSTRALE

## Entrée en vigueur de l'APE avec l'UE

En discussion depuis 2007, l'accord de partenariat économique avec les pays d'Afrique australe (Namibie, Botswana, Swaziland, Afrique du Sud et Lesotho) vient d'entrer en vigueur. L'exportation de l'Afrique australe devrait croître de 0,91%, selon les spécialistes. Cet accord prévoit la libéralisation des échanges entre la région et l'Union européenne. Il prend le relai des préférences commerciales non-réciproques accordées par l'UE aux pays signataires de l'accord de Cotonou, qui arrive à échéance en 2020. Ces pays vont bénéficier d'un accès sans droit de douane au marché européen. La contrepartie est l'ouverture du marché africain aux exportations européennes et la suppression des droits de douane sur 86% des produits arrivant de l'UE. A en croire les spécialistes, cette libéralisation des échanges va faire progresser les exportations de l'Afrique australe de 0,91%. Quant aux exportations européennes vers l'Afrique australe, elles pourraient augmenter de 0,73%.

Noël Ndong

## Rome dit définitivement « Non » aux Jeux Olympiques en 2024

Il ne restait plus qu'un mince espoir après le refus de la maire d'accueillir des JO à Rome – « trop coûteux ! » ; cet espoir s'est définitivement éteint mardi.

Il ne faisait plus aucun doute, malgré les pressions et des divergences de taille entre l'administration communale et le gouvernement, que des Jeux Olympiques à Rome, en 2024, n'étaient plus dans l'ordre des choses possibles. Malgré le maintien de la candidature jusqu'aux dernières minutes, Rome a fini par jeter l'éponge. La décision est venue du Comité olympique même. Lors d'une conférence de presse dans la capitale italienne mardi, le président du Comité, Giovanni Malago, a indiqué aux journalistes : « J'ai écrit aujourd'hui au Comité international olympique pour interrompre le parcours de Rome-2024 ».

C'est la fin d'une épopée qui a vu des acteurs : des sportifs, des artistes mais surtout des politiques de premier plan s'empoigner littéralement à coups de gains escomptés ou de pertes estimées par rapport à cette manifestation. Le dossier avait été introduit par la précédente administration communale plutôt de gauche. Mais un scandale à la mairie a balayé l'équipe du maire Ignazio Marino, accusé de dépenses

personnelles mises sur les comptes de la ville. Des dîners et des rencontres auraient été payés avec la carte de crédit de la mairie.

On comprend dès lors que l'équipe remplaçante, élue fin juin, n'avait aucun plaisir à rouvrir une telle boîte de pandore. D'autant moins que la nouvelle maire, Virginia Raggi, une jeune avocate au caractère trempé, avait fait campagne sur une gestion plus rigoureuse des finances de Rome, ville lourdement endettée – « et qui n'a pas fini de payer la facture laissée par les JO de... 1960 » ! Vrai, faux ? Les caleuettes ont fonctionné pour tenter de démonter l'argument de la maire, alors que le Premier ministre, Matteo Renzi, ne cessait de soutenir que des JO à Rome, c'étaient des milliers d'emplois assurés.

Mais la candidature de la capitale Italienne s'est jouée aussi sur fond d'une véritable relève de la garde, dans les mentalités et les générations. Le parti de la nouvelle maire de Rome, le Mouvement 5 Etoiles (ou 5S), est entré comme une bourrasque sur la scène italienne,

critiquant et bousculant la politique à papa. Son fondateur, le comique Beppe Grillo, ne veut se laisser enfermer dans aucune catégorie, prenant à gauche ou à droite ce qui lui va et vouant aux gémonies ce

**« J'ai toujours dit que ce projet était comme une table qui avait besoin de trois pieds pour la soutenir. L'un de ces pieds a fini par manquer, pour des raisons idéologiques et démagogiques »,**

que rejettent ses sympathisants qui votent, autre nouveauté, par internet ! En 7 ans de vie, le mouvement du comique a cessé de faire rire, puisque ce sont des maires 5S qui sont désormais à la tête de villes sérieuses comme Turin, Livourne, Rome ou Parme, naguère places fortes de la gauche et du mouvement ouvrier italien.

C'est donc toute naturellement que, suivant sa cohérence, le conseil communal du 29 septembre dernier à Rome a voté à la majorité de ses membres 5S le rejet des JO à Rome en 2024. Des « jeux du béton », « irresponsables

face aux autres priorités de la ville ». L'administration communale faisant défaut, le projet devenait bancal. Ce que Giovanni Malago, déçu et amer, ramasse dans une formule : « J'ai toujours dit que ce projet était comme une table qui avait besoin de trois pieds pour la soutenir. L'un de ces pieds a fini par manquer, pour des raisons idéologiques et démagogiques », a-t-il dit en référence à la mairie, au gouvernement et au Comité olympique qui auraient dû jouer de conserve.

Avec le retrait de Rome, trois dossiers de candidature seulement restent sur le bureau du Comité international olympique. Des dossiers d'inégale valeur, mais qui ne risquent pas d'être pris dans les changements d'humeur de majorités politiques changeantes : Paris (France) ; Los Angeles (USA) et Budapest en Hongrie. Les deux premières villes sont des « big » qui ont l'expérience des grandes manifestations sportives internationales et les infrastructures qui vont avec. Mais le CIO pourrait se déterminer sur d'autres considérations pour donner sa chance à un pays d'Europe de l'Est qui a eu le courage de se présenter à cette compétition.

Lucien Mpama